

ASN Duurzaam Aandelenfonds R

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ASN Duurzaam Aandelenfonds R (le 'Fonds'), ISIN NL0014270225,, est un compartiment d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. Ce Fonds est géré par ASN Beleggingsinstellingen Beheer B.V., sous le nom d'ASN Impact Investors, qui fait partie de ASN Bank N.V., www.asnimpactinvestors.com, numéro de téléphone 070-3569333 L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de ASN Impact Investors en ce qui concerne ce document d'informations clés. ASN Impact Investors est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Le présent document a été rédigé en date du 07/01/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type

Ce Fonds est un compartiment d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V., une société d'investissement à capital variable de droit néerlandais.

Durée

Le Fonds n'est assorti d'aucune date d'expiration. ASN Impact Investors ne peut pas mettre fin au Fonds de manière unilatérale.

Objectifs

Ses objectifs durables comprennent la réduction des émissions annuelles de CO2 conformément à l'accord de Paris et la réduction des incidences négatives sur la biodiversité par euro investi. L'objectif financier du Fonds est d'obtenir une plus-value du capital à long terme. En vue d'atteindre ces objectifs, le Fonds investit dans un portefeuille mondialement diversifié d'actions de grandes sociétés cotées qui contribuent (de manière croissante) aux objectifs durables évoqués ci-dessus. Ces entreprises doivent également répondre aux critères de durabilité d'ASN.

En raison de ses objectifs de durabilité, le Fonds présente ses rapports conformément à l'article 9 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

Le Fonds est géré activement. La composition de l'indice de référence ne constitue pas le point de départ de celle du Fonds ; celle-ci peut donc varier de manière significative en raison de la sélection durable au sein du Fonds.

En plus des dépenses, le rendement financier du Fonds est déterminé par les fluctuations des cours des titres sous-jacents, des bourses et des devises, ainsi que par les évolutions économiques, politiques et monétaires.

Le Fonds verse des dividendes en espèces à ses actionnaires une fois par an.

Investisseurs de détail visés

Le fonds convient aux investisseurs non-professionnels et professionnels qui souhaitent d'une part obtenir un bon rendement financier et d'autre part utiliser leur argent pour apporter une contribution positive à la société et à l'environnement. Le fonds n'investissant pas par l'entremise de structures complexes, il convient également aux investisseurs ayant peu de connaissances et d'expérience en matière d'investissement. Étant donné sa politique en matière d'investissement, le fonds est destiné aux investisseurs qui acceptent d'immobiliser leur argent sur une période plus longue et sont prêts à supporter une perte totale ou partielle.

Autres éléments d'information

- Les investisseurs peuvent acquérir ou céder une participation dans le capital du fonds chaque jour d'ouverture de la bourse.
- Le dépositaire du fonds est BNP Paribas S.A. Netherlands Branch.
- D'autres informations pratiques sur le fonds, dont les cours les plus récents des actions et les informations relatives à la durabilité, sont publiées sur le site www.asnimpactinvestors.com.
- Le prospectus et les rapports semestriels et annuels sont disponibles gratuitement, en néerlandais et en anglais, sur le site www.asnimpactinvestors.com, sur demande à l'adresse de courrier électronique info@asnimpactinvestors.com et par écrit à l'adresse postale suivante: ASN Impact Investors, Postbus 93514, 2509 AM Den Haag.
- Chacun des compartiments au sein d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. constitue un fonds séparé conformément aux dispositions de l'article 4:45 paragraphe 1 de la loi néerlandaise sur la supervision financière (Wft). Cette structure juridique signifie que les résultats négatifs d'un fonds n'ont aucun impact sur le capital d'un autre fonds au sein de la N.V. Il est question d'une ségrégation des fonds.
- Les informations relatives aux rendements historiques sur les 10 dernières années et les scénarios mensuels de performances sont publiés en annexe sur www.asnimpactinvestors.com sous 'Documenten/Essentiële-Informatiedocument'.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RA



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Fonds dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyenne. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Un autre risque important mais qui n'est pas inclus dans l'indicateur de risque est le risque d'externalisation. L'externalisation des activités comporte le risque que malgré les accords, l'autre partie ne respecte pas ses engagements, ce qui peut entraîner des pertes pour le Fonds. Pour un aperçu complet de tous les risques, veuillez-vous reporter au prospectus.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 1 et 5 dernières années. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les performances passées et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée			5 ans
Exemple d'investissement			10.000 EUR
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Stress	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 6.305,36	€ 4.766,38
	Rendement annuel moyen	-36,95%	-13,77%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.789,56	€ 8.189,74
	Rendement annuel moyen	-12,10%	-3,92%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.809,69	€ 14.723,12
	Rendement annuel moyen	8,10%	8,04%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 13.323,90	€ 25.520,49
	Rendement annuel moyen	33,24%	20,61%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 31-08-2024 et 31-12-2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 30-04-2020 et 30-04-2025.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 31-10-2016 et 31-10-2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ASN IMPACT INVESTORS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Une incapacité d'ASN Impact Investors de respecter ses engagements en matière de paiement n'entraînera aucune perte pour l'investisseur. La situation financière d'ASN Impact Investors n'affecte pas les actifs du Fonds. Les actifs sont détenus par un dépositaire indépendant: BNP Paribas S.A. Netherlands Branch. Le Fonds peut subir une perte si les actifs détenus auprès du Dépositaire sont perdus. Le Dépositaire en est responsable vis-à-vis du Fonds. Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie à l'intention des investisseurs couvrant une telle perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Fonds et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année] vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€94,00	€551,94
Incidence des coûts annuels*	0,94%	0,94%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,98% avant déduction des coûts et de 8,04% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique: l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais d'administratifs et d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours 85 EUR de l'année dernière.	
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts Encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intérêsement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Fonds.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention minimale recommandée: 5 ans.

En raison de la nature des investissements sous-jacents et des objectifs du fonds, une période de détention minimale de 5 ans est recommandée. Il est possible de se retirer en cours de période, mais cela peut avoir un impact négatif sur le risque ou le rendement du fonds. Vous pouvez vendre des actions du fonds chaque jour d'ouverture de la bourse via Euronext à Amsterdam au cours actuel tel qu'indiqué dans le prospectus. Si ASN Impact Investors estime que des circonstances particulières l'exigent, elle peut restreindre ou suspendre l'émission ou le rachat d'actions dans l'intérêt d'ASN Beleggingsfondsen UCITS N.V. et de ses actionnaires.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAM

Veuillez adresser toute plainte concernant le Fonds par écrit, par téléphone ou par e-mail à ASN Impact Investors, Postbus 93514, 2509 AM Den Haag, 070-3569333, info@asnimpactinvestors.com. Les plaintes seront traitées conformément à la procédure d'ASN Impact Investors en la matière.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations relatives aux rendements historiques sur les 10 dernières années et les scénarios mensuels de performances sont publiés en annexe sur www.asnimpactinvestors.com sous 'Documenten/Essentiële-Informatiedocument'. Le cours le plus récent est fourni sous la rubrique 'Fondsen' du site www.asnimpactinvestors.com. Le site www.asnimpactinvestors.com reprend également d'autres informations pratiques. L'investisseur est invité à fonder ses décisions sur les informations du prospectus et à consulter un conseiller indépendant si nécessaire.